



## CLAX SONRIL CONC Agent blanchissant - haute température - oxygène

Numéro de révision: 1

Date de révision: 2014-07-03

### 1. IDENTIFICATION

**Nom du produit:** CLAX SONRIL CONC Agent blanchissant - haute température - oxygène  
**Code du produit:** 95722926, 95750732, 95750741  
**FDS #:** MS0800102  
**Utilisation recommandée:** • Eau de Javel oxygénée non décolorante  
**Utilisations déconseillées:** Les utilisations autres que celles identifiées ne sont pas recommandées

**Producteur, importateur, fournisseur**

Siège social aux États-Unis

Diversey, Inc.

2415 Cascade Pointe Blvd.

Charlotte, NC 28208

Phone: 1-888-352-2249

Adresse Internet pour fiche de données de sécurité : <https://sds.diversey.com>

Siège social au Canada

Diversey, Inc. - Canada

3755 Laird Road Units 8-11

Mississauga, Ontario L5L 0B3

Phone: 1-800-668-7171

**Numéro de téléphone d'appel d'urgence** 1-800-851-7145; 1-651-917-6133 (Int'l)

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

**Classification du produit non dilué**

Toxicité aiguë par inhalation - vapeurs	Catégorie 4
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 1B
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3
Oxydation	Liquide oxydant 2



**Mention d'avertissement:**

**Danger.**

**Déclarations sur la sécurité**

**PEUT INTENSIFIER UN INCENDIE; UN OXYDANT. CAUSE DES BRÛLURES CUTANÉES GRAVES ET DES LÉSIONS OCULAIRES GRAVES. NOCIF EN CAS D'INHALATION.**

Cause des brûlures ou de graves lésions dans la bouche, la gorge et l'estomac. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éloigner de la chaleur. Tenir à l'écart des vêtements et autres matières combustibles. Prendre toutes précautions pour éviter de mélanger avec des matières combustibles. Ne pas respirer les vapeurs. Éviter de respirer les émanations. Laver rigoureusement les zones affectées après toute manipulation. Utiliser seulement dans un endroit bien aéré. Porter des lunettes anti-éclaboussures chimiques, des gants résistants aux produits chimiques et des chaussures de protection. EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche à l'eau. NE PAS provoquer de vomissements à moins d'indication contraire par le personnel médical. Boire une tasse d'eau ou de lait. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Se rincer la peau à l'eau pendant au moins 15 minutes. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

**CLAX SONRIL CONC Agent blanchissant  
- haute température - oxygène**

1 of 6

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles cornéennes, s'il y a lieu, s'il y a lieu et si facilement réalisable. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. EN CAS DE CONTACT AVEC LES VÊTEMENTS: rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever. Appeler immédiatement un Centre Antipoison (1-800-851-7145) ou un médecin. En cas d'incendie : utiliser du dioxyde de carbone (CO2), un produit chimique sec ou de la mousse pour l'extinction. Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Entreposer dans un lieu sec, frais et bien aéré. Dispose of unused content as chemical waste. Éliminer conformément à tous les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux applicables. INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE:.. Mélanger seulement avec de l'eau. NE PAS LE MÉLANGER À AUCUN AUTRE PRODUIT OU PRODUIT CHIMIQUE.

**Dangers pour la santé non classifiés ailleurs (DSNCA)** - Sans objet  
**Dangers physiques non autrement classifiés (DPNCA)** - Sans objet.

#### **Classification du produit dilué @ RTU**

Ce produit est projeté être utilisé non dilué.

#### **Déclarations sur la sécurité**

Voir l'information pour le produit non dilué.

### **3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS**

#### **Ingrédients classifiés**

<b>Composant(s)</b>	<b>CAS #</b>	<b>% en poids</b>
Peroxyde d'hydrogène	7722-84-1	30 - 40%

\*Les pourcentages exacts sont retenues à titre de renseignements commerciaux secrets

### **4. PREMIERS SOINS**

#### **Produit Non Dilué:**

**Les Yeux:** EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles cornéennes, s'il y a lieu, s'il y a lieu et si facilement réalisable. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes.

**Par voie cutanée:** EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Se rincer la peau à l'eau pendant au moins 15 minutes. EN CAS DE CONTACT AVEC LES VÊTEMENTS: rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever.

**PAR INHALATION :** EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

**Hydrocarbures aromatiques** EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche à l'eau. NE PAS provoquer de vomissements à moins d'indication contraire par le personnel médical. Boire une tasse d'eau ou de lait.

**Symptômes/effets les plus importants :** Pas d'information disponible.

**Une aide médicale immédiate et un traitement spécial sont de rigueur** Sans objet.

**Conditions médicales aggravées:** Les individus avec des problèmes respiratoires chroniques tels que l'asthme, l'emphysème, la bronchite chronique, etc., peuvent être plus prédisposés à l'irritation.

#### **Produit Dilué:**

Ce produit est projeté être utilisé non dilué.

**Les Yeux:** Voir l'information pour le produit non dilué

**Par voie cutanée:** Voir l'information pour le produit non dilué

**PAR INHALATION :** Voir l'information pour le produit non dilué

**Hydrocarbures aromatiques** Voir l'information pour le produit non dilué

### **5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

**Méthodes particulières d'intervention** Aucune méthodes spéciale n'est requise  
**Moyen d'extinction approprié** Arroser avec de l'eau. De l'eau vaporisée, du produit chimique sec, du dioxyde de carbone ou de la mousse.

**Dangers spécifiques** Oxydant. La décomposition du produit libère de l'oxygène, ce qui peut intensifier le feu.

**Équipements spéciaux pour la protection des intervenants:** Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection.

**Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité:** Pas d'information disponible.

## 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

### Précautions individuelles

Ne pas toucher les contenants endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements protecteurs appropriés. Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Méthodes de nettoyage - déversement important. Diluer avec une grande quantité d'eau. Absorber l'écoulement avec un matériau inerte (p.e.sable sec ou terre), puis mettre dans un conteneur pour déchets chimiques. Terminer le nettoyage par un rinçage à l'eau. Substance oxydante; ne pas laisser sécher sur le matériau. La contamination par une substance organique ou par d'autres produits chimiques provoquera une réaction chimique et produira de la chaleur, des gaz dangereux et des risques d'incendie et d'explosion.

### Précautions pour la protection de l'environnement et méthodes de nettoyage :

## 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

**Manipulation:** Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Bien laver après manipulation. Ne pas goûter ni avaler. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard. Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Retirer et laver les vêtements et les chaussures contaminées avant réutilisation. Le résidu du produit peut rester sur/dans les conteneurs vides. Utiliser toutes les mêmes précautions pour la manutention du conteneur vide et le résidu que pour la manutention du produit. **COMBURANT.** Mélanger seulement avec de l'eau. Ne pas mélanger avec tout autre produit ou produit chimique. **PEUT S'ENFLAMMER AU CONTACT DE DIVERSES SUBSTANCES.** La contamination par une substance organique ou par d'autres produits chimiques provoquera une réaction chimique et produira de la chaleur, des gaz dangereux et des risques d'incendie et d'explosion. **POUR UTILISATOIN COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE SEULEMENT**

**Entreposage:** Protéger du gel. Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé. **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.** Entreposer dans un lieu sec et frais, isolé de toute matière organique. Éviter son exposition à la chaleur et à la lumière directe du soleil.

Garder le contenant fermé.

**Niveau d'aérosol (le cas échéant) :** Sans objet.

## 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Directives d'exposition:

Composant(s)	CAS #	ACGIH	OSHA
Peroxyde d'hydrogène	7722-84-1	1 ppm (TWA)	1 ppm (TWA) 1.4 mg/m <sup>3</sup> (TWA)

### Produit Non Dilué:

#### Mesures d'ordre technique:

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. La protection respiratoire n'est pas nécessaire si une bonne ventilation est assurée.

#### Protection individuelle

##### Protection des yeux:

Lunettes de protection contre les éclaboussures de produits chimiques.

##### Protection des mains:

Gants résistants aux produits chimiques.

##### Protection de la peau et du corps:

des articles chaussants de protection. En cas d'exposition importante, porter des vêtements de protection appropriée.

##### Protection respiratoire:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Si les conditions du travail exigent l'emploi d'un appareil respiratoire, suivre les recommandations de protection respiratoire de OSHA 29 CFR 1910.134 et ANSI Z88.2.

##### Mesures d'hygiène:

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

### Produit Dilué:

Ce produit est projeté être utilisé non dilué.

#### Mesures d'ordre technique:

Une ventilation usuelle devrait être suffisante pour maintenir le nombre des particules aéroportées à un niveau acc

#### Protection individuelle

##### Protection des yeux:

Lunettes de protection contre les éclaboussures de produits chimiques.

##### Protection des mains:

Gants résistants aux produits chimiques.

##### Protection de la peau et du corps:

des articles chaussants de protection. En cas d'exposition importante, porter des vêtements de protection appropriée.

##### Protection respiratoire:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Si les conditions du travail exigent l'emploi d'un appareil respiratoire, suivre les recommandations de protection respiratoire de OSHA 29 CFR 1910.134 et ANSI Z88.2.

##### Mesures d'hygiène:

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

<b>État de la matière:</b> Liquide	<b>Couleur: primaire</b> Incolore
<b>Vitesse d'évaporation:</b> Pas d'information disponible.	<b>Odeur: primaire</b> Inodore
<b>Seuil de l'odeur:</b> Pas d'information disponible.	<b>Point/intervalle d'ébullition:</b> indéterminé
<b>Point/intervalle de fusion</b> indéterminé	<b>Température de décomposition:</b> Indéterminé Sans objet.
<b>Température d'auto-inflammation:</b> Pas d'information disponible.	<b>Solubilité:</b> complètement soluble
<b>Solubilité dans d'autres solvants</b> Pas d'information disponible.	<b>Densité relative (relativement à l'eau):</b> 1.13
<b>Densité</b> 9.42 lbs/gal 1.13 Kg/L	<b>Densité gazeuse:</b> Pas d'information disponible.
<b>Masse volumique apparente</b> Pas d'information disponible.	<b>Pression de vapeur:</b> Pas d'information disponible.
<b>Point d'éclair</b> > 200 °F > 93.3 °C	<b>Coefficient de partage (n-octanol/eau):</b> Pas d'information disponible.
<b>Point d'éclair de la dilution:</b> 200 93.3	<b>Viscosité:</b> Pas d'information disponible.
<b>Phosphore élémental:</b> 0 % by wt.	<b>Teneur (%) en COV (composés organiques volatils):</b> 0 % *
<b>pH</b> 3.25	<b>% COV par poids dse la dilution d'emploi</b> 0 % *
<b>pH de la solution diluée</b> 3.25 @ RTU	<b>Inflammabilité (solide ou gaz):</b> Sans objet.
<b>La corrosion des métaux:</b> Non corrosif	<b>Sustained combustion:</b> Sans objet.
<b>Limites d'explosivité - supérieure:</b> indéterminé - <b>inférieure:</b> indéterminé	

\* - Titre 17, Code des règlements de la Californie, division 3, chapitre 1, sous-chapitre 8.5, article 2, Produits de consommation, sections 94508

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<b>Reactivity:</b>	Not Applicable
<b>Stabilité</b>	Stable dans les conditions recommandées de stockage.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Oxygène.
<b>Matières à éviter</b>	Matières organiques. Matières inflammables. Agents réducteurs. la lumière directe du soleil. eau. Des métaux. Matières organiques. Matières combustibles. Ne pas mélanger avec tout autre produit ou produit chimique à moins d'indication contraire dans le mode d'emploi.
<b>Conditions à éviter</b>	Protéger de la chaleur. Températures extrêmes et lumière du soleil directe. Ne pas congeler. Ne pas mélanger avec tout autre produit ou produit chimique.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### Information sur les voies d'exposition probables:

Contact avec les yeux, Contact avec la peau, Inhalation, Ingestion

### Effets et symptômes retardés, immédiats ou chroniques dûs à l'exposition à court et à long terme

**Contact avec la peau:** Corrosif(ve). Provoque de graves brûlures. Les symptômes peuvent inclure des brûlures, des ampoules, des rougeurs et des douleurs (qui peuvent être retardés).

**Contact avec les yeux:** Corrosif(ve). Cause des lésions oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure des douleurs, une sensation de brûlure, des rougeurs, des larmoiements, la vision brouillée ou une perte de vision.

**Ingestion:** Cause des brûlures ou de graves lésions dans la bouche, la gorge et l'estomac. Symptoms may include stomach pain and nausea.

**Inhalation:** Peut provoquer des irritations et effets corrosifs au nez, à la gorge et aux voies respiratoires. Les symptômes peuvent inclure la toux et des difficultés respiratoires. Nocif en cas d'inhalation.

**Sensibilisation:** Aucun effet connu.

**Target Organs (SE):** Aucun à notre connaissance.

**Target Organs (RE):** Aucun à notre connaissance.

### Mesures numériques de toxicité

(ETA) - par voie orale (mg/kg): 3000

aiguë (ETA) - par inhalation des

brumes (mg/l):

(ETA) - par inhalation des 5.7

vapeurs (mg/l):

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

**Écotoxicité:** Pas d'information disponible.

**Persistance et dégradabilité** Pas d'information disponible.

**Bioaccumulation:** Pas d'information disponible.

### 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

**Déchets des résidus / produits non utilisés (produits non dilués) :** Ce produit, tel que vendu, en cas de rejet ou d'élimination, est pas un déchet dangereux aux termes des règlements fédéraux (40 CFR 261.21 b) 4)). En vertu de la loi RCRA, il incombe à l'utilisateur du produit de déterminer, au moment de l'élimination, si la solution d'eau usée satisfait aux critères qui définissent les déchets dangereux. Assurer l'élimination conformément aux dispositions de tous les lois et règlements fédéraux, provinciaux, étatiques et municipaux.

**Déchets des résidus / produits non utilisés (produits dilués):** Ce produit, lorsque dilué conformément aux énoncés de la présente fiche signalétique, n'est pas un déchet dangereux aux termes des règlements fédéraux (40 CFR 261.21 b) 4)). En vertu de la loi RCRA, il incombe à l'utilisateur du produit de déterminer, au moment de l'élimination, si la solution d'eau usée satisfait aux critères qui définissent les déchets dangereux. Assurer l'élimination conformément aux dispositions de tous les lois et règlements fédéraux, provinciaux, étatiques et municipaux.

**Catégorie de risque en vertu de la loi RCRA (produits non dilués) :** Déchets inflammables D001

**Catégorie de risque en vertu de la loi RCRA (produits dilués):** Non applicable

**Emballages contaminés** Ne pas réutiliser des récipients vides.

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

**DOT/TDG:** Les descriptions officielles de transport peuvent varier selon la taille de l'emballage. Veuillez vous reporter à la bibliothèque HAZMAT (MATDANG - matières dangereuses) de Diversy sur le site Web <http://naextranet.diversey.com/dot/> pour obtenir des renseignements à jour sur l'expédition.

**Description du connaissance DOT (voie terrestre )** UN2014, HYDROGEN PEROXIDE, AQUEOUS SOLUTION, 5.1(8), II

**Description du voie maritime connaissance** UN2014, HYDROGEN PEROXIDE, AQUEOUS SOLUTION, 5.1(8), II

### 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

#### Inventaires internationales

Tous les éléments de ce produit sont énumérés dans les inventaires suivants: États-Unis (TSCA), Canada (DSL/NDL).

#### RIGHT TO KNOW (RTK)

Composant(s)	CAS #	MARTK:	NJRTK:	PARTK:	RIRTK:
Eau	7732-18-5	-	-	-	-
Peroxyde d'hydrogène	7722-84-1	X	X	X	X

#### CERCLA/ SARA

Composant(s)	CAS #	% en poids	CERCLA/SARA RQ (lbs)	Section 302, TPQ kg)	Section 313
Peroxyde d'hydrogène	7722-84-1	30 - 40%		1000	

Composant(s)	CAA HAP	CAA ODS	CWA Polluants en Priorité
chrome	X		X

#### Réglementation Canadienne

Composant(s)	CAS #	NPRI
chrome	7440-47-3	X

### 16. AUTRES INFORMATIONS

#### NFPA (National Fire Protection Association)

Échelle de classification des risques: (faible risque) 0 – 4 (risque extrême)

Santé 3

Inflammabilité 0

Instabilité 1

## **Produit Dilué:**

**Numéro de révision:** 1

**Date de révision:** 2014-07-03

**Cause de la révision:**

Sans objet

**Préparé par :**

NAPRAC

**Avis supplémentaire**

• Ne contient pas de parfum additionné.

*Avis au lecteur: Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-incluses. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède de toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.*